

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à 100 € par enfant et par an, payables au dépôt du dossier. Ce montant inclut l'adhésion à l'association Graines d'Arc en Ciel, pour un parent, qui permet notamment de voter lors des assemblées générales.

Les frais d'inscription sont offerts pour les habitants de Pérignac.

Frais de scolarité

Mode de règlement : 10 (ou 12) chèques fournis à l'inscription, encaissés le 5 de chaque mois, de septembre à juin (ou de septembre à août).

Le quotient familial pris en compte est celui du foyer de résidence habituelle de l'enfant. En cas de garde alternée, la référence est le quotient familial moyen calculé sur la base des quotients familiaux des 2 foyers.

Chèques à l'ordre de Graines d'arc en ciel

1 ^{er} enfant	Quotient Familial (fourni par la CAF)	Tarif mensuel € (x 10 mois) 4 jours/semaine	Tarif mensuel € (x 12 mois) 4 jours/semaine
Tranche 1	< à 800€	200	166,67
Tranche 2	De 800€ à 1000€	250	208,33
Tranche 3	De 1000€ à 1200€	300	250
Tranche 4	De 1200€ à 1600€	350	291,67
Tranche 5	> 1600€	400	333,33

Tarifs réduits	
Fratreries • 85 % du tarif pour le 2 ^e enfant • 75 % du tarif pour le 3 ^e enfant	Temps partiel 2 jours fixes par semaine : 65 % du tarif

2 ^e enfant 85% du tarif	Quotient Familial (fourni par la CAF)	Tarif mensuel € (x 10 mois) 4 jours/semaine	Tarif mensuel € (x 12 mois) 4 jours/semaine
Tranche 1	< à 800€	170	141,67
Tranche 2	De 800€ à 1000€	212,5	177,08
Tranche 3	De 1000€ à 1200€	255	212,5
Tranche 4	De 1200€ à 1600€	297,5	247,92
Tranche 5	> 1600€	340	283,33

Grille tarifaire 2018 / 2019

3 ^e enfant et + 75% du tarif	Quotient Familial (fourni par la CAF)	Tarif mensuel € (x 10 mois) 4 jours/semaine	Tarif mensuel € (x 12 mois) 4 jours/semaine
Tranche 1	< à 800€	150	125
Tranche 2	De 800€ à 1000€	187,5	156,25
Tranche 3	De 1000€ à 1200€	225	187,5
Tranche 4	De 1200€ à 1600€	262,5	218,75
Tranche 5	> 1600€	300	250

Temps partiel 65% du tarif*	Quotient Familial (fourni par la CAF)	Tarif mensuel € (x 10 mois) 2 jours/semaine	Tarif mensuel € (x 12 mois) 2 jours/semaine
Tranche 1	< à 800€	130	108,33
Tranche 2	De 800€ à 1000€	163	135,42
Tranche 3	De 1000€ à 1200€	195	162,5
Tranche 4	De 1200€ à 1600€	227,5	189,58
Tranche 5	> 1600€	260	216,67

* pas de dégressivité supplémentaire pour les fratries à temps partiel.

Informations pratiques

Horaires de l'école

Ouverture 4 jours par semaine les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Accueil le matin de 8h40 à 9h / Pause déjeuner de 12h à 13h / Fin de journée à 16h30 / garderie jusque 18h

Repas

Les parents ont la possibilité de fournir un panier-repas.

Ou bien d'utiliser le service de repas de la communauté de communes des 4B, au coût unitaire de 4,30 € (facturation en fin de mois du nombre de repas pris).

Vacances scolaires

Le calendrier est basé sur celui de l'éducation nationale.

